

Souvent jugées bénignes, les chutes de plain-pied et de glissades doivent être considérées comme un risque professionnel bien réel entraînant des conséquences parfois graves sur la santé des salariés. Ces conséquences peuvent être immédiates (entorses, fractures...) ou à moyen/long terme (séquelles, handicap...)

## À L'ORIGINE DE CE RISQUE, ON OBSERVE LA CONJONCTION DE PLUSIEURS FACTEURS :

- **Environnementaux :**
  - Obstacles imprévus
  - Eclairage insuffisant
  - Intempéries, froid, verglas, neige...
- **Matériels :**
  - Manque d'adhérence, mauvais états des sols...
  - Chaussures inadaptées
- **Humains :**
  - Non détection du risque
  - Méconnaissance du lieu d'évolution, de la situation de travail
- **Organisationnels :**
  - Réalisation de plusieurs tâches en simultanée
  - Organisation de l'activité
  - Précipitation, urgences

**Afin de limiter les risques de chutes et de glissages, différentes mesures peuvent être mises en place, concernant :**

- la sécurisation des voies de circulation (désencombrement des voies, accès identifié, revêtement adapté, entretien des voies...)
- la nature des sols (adhérence variable selon le type de sols)
- l'optimisation des éclairages
- la sécurisation des escaliers (nez de marche antidérapante, utilisation de main-courante, salage éventuel...)
- la signalisation à la direction des endroits à risques particuliers (ex : sols mouillés, obstacles, trappes ouvertes...).

**La prévention des chutes de plain-pied nécessite une approche globale.**

Elle doit appréhender dès le départ les situations de travail dans leur globalité et doit ainsi porter simultanément sur plusieurs facteurs liés à :

- l'espace de travail,
- l'ambiance physique susceptible d'influer sur les capacités d'attention,
- l'activité du salarié et l'organisation du travail.

**En ces périodes où la luminosité naturelle est réduite et où les conditions météorologiques peuvent être fortement dégradées, nous attirons votre attention sur les mesures de précaution à prendre pour limiter tout risque de chute dans vos déplacements.**

**N'HÉSITEZ PAS SIGNALER LES SOURCES DE RISQUES DE GLISSADES ET DE CHUTES DE PLAIN-PIED POUR ÉVITER TOUTE SURVENUE D'ACCIDENTS POUR NOS VISITEURS, VOS COLLÈGUES ET VOUS-MÊME!**